



COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 avril 2021, 18 HEURES 30 A LA SALLE DES FETES D'ILLOUD

Étaient présents :

BARAUX Philippe,
BECUS Annie
BEGIN Dominique,
BERNARD Arnaud,
BILLETTE Raphaël,
BOULART Michel,
BOURCELOT Anne-Claire
BOURG Béatrice
BOUVENOT Francis,
BRAYER Jean-Claude,
CAUSSIN Mathieu,
CHARROYER Christophe,
COLAS Jean-Pierre,
COSSON Claude,
CRETINEAU Patrice,
CUNIN Philippe (suppléant)
DAWO Pierre-Jean,
DEPOISSON Emmanuel,
DUPONT Jacky,
ECOSSE Laurent,
EMPRIN Jean-Pierre,
FABRE Frédéric,

FLAMMARION Marie-Claude
FONTAINE Romuald,
GARLINSKI Fabrice,
GAUVAIN Christelle,
GAILLOT Philippe
GUNTHER Jean-François,
GUY Bernard
HASELVANDER Jonathan,
HASSELBERGER Laurent,
HUOT Sébastien,
JEANDEMANGE Claude,
JOFFROY Marie-France,
KLEIN Jean-Claude,
LACROIX Nicolas,
LAUMONT Jean-Claude
LEFEUVRE Ronan,
LÉNÉ Gérard,
LEROUX Philippe,
LIMAUX Christophe,
LUISIN Bernard
MARIÉ Edouard,

MARTINS François,
MASONI Célia (suppléante),
MASSAUX André,
MOCQUET Thierry,
MONGIN Françoise,
NUFFER Jean-Philippe,
PETIT Didier
ROUTIER Alain,
ROUYER Emmanuel
THEODORIDES Gérard,
THEVENIN Jean-Christian,
THOMAS Francis
TRELAT VALLON François
VAN COPPENOLLE Arnaud
VARIS Jessica

soit 58 représentants des communes sur 77

Pouvoirs :

Madame Monique CHARLET a donné pouvoir à Monsieur Nicolas LACROIX
Madame Monique JACQUEMIN a donné pouvoir à Monsieur Christophe LIMAUX
Madame Marion LERAT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre EMPRIN
Monsieur Jean-Guillaume DECORSE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre COLAS
Madame Gisèle LADIER a donné pouvoir à Monsieur Gérard LÉNÉ
Madame Sylvie PAROT a donné pouvoir à Monsieur Claude COSSON
Monsieur Gilles DESNOUVEAUX a donné pouvoir à Monsieur Jonathan HASELVANDER
Monsieur Thierry MOUGIN a donné pouvoir à Monsieur Guy BERNARD
Monsieur Julien VOLOT a donné pouvoir à Monsieur Frédéric FABRE

Excusés :

CHARLET Monique,
COURTIER Vincent,
DESNOUVEAUX Gilles
COURTIER Vincent,
DECORSE Jean-Guillaume
DESNOUVEAUX Gilles,
DUTANT Laurence,
JACQUEMIN Monique,
KIMS Eric,

KOMONS Marie-Laurence,
KIMS Eric,
LADIER Gisèle
LAMBERT Pierre-Jean,
LERAT Marion,
MOUGIN Thierry,
RAVENEL Jean-Pierre,
RENARD Daniel,
ROGI Christophe,

RONDOT Dominique,
ROQUIS Claude,
THEVENIN Claude,
VOLOT Julien,

Secrétaire de séance : Madame Jessica VARIS.

1. Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 30 mars 2021 à Illoud

Le compte-rendu de la séance du 30 mars 2021 à Illoud ne soulève pas d'observation.
Il est adopté à l'unanimité.

2. Approbation Des Comptes De Gestion 2020, Budgets Principal et annexes (Délibérations 2021-24) Unanimité

Le conseil communautaire,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

DECLARE que les comptes de gestion relatifs aux :

- Budget annexe : SPANC
- Budget annexe : Régie exploitation cyclo-rail
- Budget annexe : Bâtiment relais contrôle technique
- Budget annexe : La Poste
- Budget annexe : Projet Touristique
- Budget annexe : Petite Enfance
- Budget annexe : Scolaire
- Budget Principal : CCMR

dressés pour l'exercice 2020 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

AUTORISE le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3. Vote Des Comptes Administratifs 2020, Affectation des résultats et vote des Budgets annexes et Principal

Le Président rappelle les orientations budgétaires déjà présentées.

Le Président réitère le choix de la communauté de communes de fixer la priorité sur la petite enfance en général. Les dépenses importantes des budgets scolaires et Petite enfance reflètent le besoin du territoire de maintenir des services publics pour garder les parents sur le territoire. La mise en place des accueils des enfants répond à une constante demande des administrés.

Les travaux d'investissement correspondent aux travaux lancés en 2020 et à poursuivre ou finaliser en 2021.

Siège de la CCMR

Maison de santé à Breuvannes

Restauration à l'Ecole de Rimaucourt

Restauration à Andelot-Blancheville

Début du plan « travaux écoles » suite à l'audit réalisé en 2019 la commission scolaire a déterminé les critères pour programmer et prioriser les travaux dans les écoles du territoire.

Travaux de voirie

Les dépenses et recettes de fonctionnement prennent en compte les conséquences du COVID 19 (frais de personnel augmentés pour respecter les protocoles, achats de produits, masques, fermeture des crèches et des écoles)

Budget Annexe SPANC CA 2020 Délibération 2020-26

Monsieur Nicolas LACROIX, Président, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;

DECLARE les opérations 2020 définitivement closes et les crédits annulés.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Budget SPANC	Dépenses 2020	Recettes 2020	Solde	Report 2019	Résultat Clôture 2020	AFFECTATION	
SECTION							
Investissement	0	0	0	0	0	001 Dépenses	0
						1068	
Fonctionnement	10 219,44	12 020	1 800,56	10 325,34	12 125,90	002 Recettes	12 125,90

Budget Annexe SPANC BP 2021 Délibération 2021-28

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 67 voix pour,

VOTE le Budget SPANC Primitif 2021,

Section de fonctionnement

Dépenses-Recettes : 24 125 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes 0 euros

Budget Annexe Ordures Ménagères BP 2021 Délibération 2021-50

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 67 voix pour,

VOTE le Budget Ordures Ménagères Primitif 2021,

Section de fonctionnement

Dépenses-Recettes : 1 045 700 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes 0 euros

Budget Annexe exploitation cyclo-rail CA 2020 Délibération 2021-35

Monsieur Nicolas LACROIX, Président ne prend pas part au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;

DECLARE les opérations 2020 définitivement closes et les crédits annulés.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Budget Cyclo-Rail	Dépenses 2020	Recettes 2020	Solde	Report 2019	Résultat Clôture 2020	AFFECTATION	
SECTION							
Investissement	7 008,52	9 732,37	2 723,85	- 1 387,37	1 336,48	001 Recettes	1 336,48
						1068	
Fonctionnement	886,02	8 905,12	8 019,10	58 916,72	66 935,82	002 Recettes	66 935,82

Budget Annexe Cyclo-rail BP 2021 Délibération 2020-37

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 67 voix pour

VOTE le Budget Cyclo-rail Primitif 2021,

Section de fonctionnement

Dépenses-Recettes : 74 636 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes 25 007 euros

Budget Annexe bâtiment contrôle technique CA 2020 Délibération 2020-38

Monsieur Nicolas LACROIX ne prend pas part au vote.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;

DECLARE les opérations 2020 définitivement closes et les crédits annulés.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Budget Contrôle Technique	Dépenses 2020	Recettes 2020	Solde	Report 2019	Résultat Clôture 2020	AFFECTATION	
SECTION							
Investissement	13 130,65	12 544,84	-585,81	-12 544,84	-13 130,65	001 Dépenses	13 130,65
						1068	13 130,65
Fonctionnement	1 718,24	14 862,6	13 144,36	10 635,99	23 780,35	002 Recettes	10 649,70

Budget Annexe Contrôle Technique BP 2021 Délibération 2020-40

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 67 voix pour

VOTE le Budget Contrôle technique Primitif 2021,

Section de fonctionnement

Dépenses-Recettes : 25 511 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes 26 881 euros

Budget Annexe La Poste CA 2020 Délibération 2021-33

Monsieur Nicolas LACROIX, Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;**DECLARE** les opérations 2020 définitivement closes et les crédits annulés.**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Budget La Poste	Dépenses 2020	Recettes 2020	Solde	Report 2019	Résultat Clôture 2020	AFFECTATION	
SECTION							
Investissement	25 459,71	25 477,13	17,42	-8 653,13	-8 635,71	001 Dépenses	8 635,71
						1068	8 635,71
Fonctionnement	19 866,63	31 410	11 543,37	69 901,61	81 444,98	002 Recettes	72 809,27

Budget Annexe La Poste BP 2021 Délibération 2021-34

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 67 voix pour

VOTE le Budget La Poste Primitif 2021,**Section de fonctionnement**

Dépenses-Recettes : 101 311 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes 75 504 euros

Budget Annexe Projet touristique CA 2020 Délibération 2021-30

Monsieur Nicolas LACROIX, Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;**DECLARE** les opérations 2020 définitivement closes et les crédits annulés.**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Budget Projet Touristique	Dépenses 2020	Recettes 2020	Solde	Report 2019	Résultat Clôture 2020	AFFECTATION	
SECTION							
Investissement	3 480,05	34 054,32	30 574,27	96 716,14	127 290,41	001 Recettes	127 290,41
						1068	0
Fonctionnement	35 566,79	41 485,15	5 918,36	1 754,31	7 672,67	002 Recettes	7 672,67

Budget Annexe Projet touristique BP 2021 Délibération 2021-31

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 67 voix pour

VOTE le Budget Projet touristique Primitif 2021,

Section de fonctionnement

Dépenses-Recettes : 44 782 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes 160 955 euros

Budget Annexe Petite Enfance CA 2020 Délibération 2021-42

Monsieur Nicolas LACROIX, Président, ne prend pas part au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;

DECLARE les opérations 2019 définitivement closes et les crédits annulés.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Budget petite Enfance	Dépenses 2020	Recettes 2020	Solde	Report 2019	Reste à réaliser	Résultat Clôture 2020	AFFECTATION	
SECTION								
Investissement	9 693,95	13 865,63	4 171,68	12 186,28	Dépenses : 2 135 Recettes : 2 135	16 357,96	001 Recettes	16 357,96
							1068	0
Fonctionnement	458 046,11	462 734,64	4 688,53	68 673,51		73 362,04	002 Recettes	73 362,04

Budget Annexe Petite Enfance BP 2021 Délibération 2020-43

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 67 voix pour

VOTE le Budget Petite Enfance Primitif 2021,

Section de fonctionnement

Dépenses-Recettes : 570 396 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes : 27 430 euros

Budget Annexe Scolaire CA 2020 Délibération 2021-45

Monsieur Nicolas LACROIX, Président, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;

DECLARE les opérations 2019 définitivement closes et les crédits annulés.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Budget Scolaire	Dépenses 2020	Recettes 2020	Solde	Report 2019	Résultat Clôture 2020	RAR	AFFECTATION	
SECTION								
Investissement	202 489,30	187 307,77	-15 181,53	-84 496,96	-99 678,49	Dépenses 42 342,00	001 Dépenses	99 678,49
						Recettes 42 342,00	1068 Recettes	61 324,50
Fonctionnement	1 247 505,22	1 273 073,03	25 567,81	35756,69	61 324,50		Recettes 002	0

Budget Annexe Scolaire BP 2021 Délibération 2021-46

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour 2 abstentions

VOTE le Budget Annexe Scolaire Primitif 2021,

Section de fonctionnement

Dépenses-Recettes : 1 584 143 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes : 816 060 euros

Budget Principal CA 2020 Délibération 2021- 48

Monsieur Nicolas LACROIX, Président, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;

DECLARE les opérations 2020 définitivement closes et les crédits annulés.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Budget Principal	Dépenses 2020	Recettes 2020	Solde	Report 2019	Reste à Réaliser	Résultat Clôture 2020	AFFECTATION	
SECTION								
Investissement	972 388,91	1 278 968	306 579,09	-351 446,79	Dépenses 412 000	- 44 867,70	001 Dépenses	44 867,70
					Recettes 412 000		1068 Recette	44 867,70
Fonctionnement	3 419 766,40	3 612 131,17	192 364,77	1 027 730,46		1 220 095,23	002 Recettes	1 175 227,53

Budget Principal BP 2021 Délibération 2021-49

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour et 2 abstentions,

VOTE le Budget Principal Primitif 2021,

Section de fonctionnement

Dépenses-Recettes : 4 156 551 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes 1 426 043 euros

5. Taux Imposition 2021 Délibération 2020-35

Vu les orientations budgétaires, le Président propose de maintenir les taux d'imposition représentant un produit fiscal de 979 892€,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE les taux d'imposition 2021,

Intitulé	Taux votés 2021
Taxe sur foncier bâti	7,04
Taxe sur foncier non bâti	10,58
CFE	5,64

Fiscalité de zone 19,08%

6. Validation et attribution du marché Cantine Andelot-Blancheville Délibération 2021-51

Le Président rappelle que l'avant-projet définitif relatif au projet de création d'une restauration scolaire à Andelot-Blancheville, a été validé par le conseil communautaire par délibération en date du 14 décembre 2020.

Ce marché est fractionné en 12 lots :

LOT N°01 Terrassement VRD

LOT N°02 Désamiantage

LOT N°03 Démolitions- Gros œuvre - Enduits

LOT N°04 Charpente Couverture Zinguerie

LOT N°05 Menuiseries extérieures Alu- Serrurerie

LOT N°06 Plâtrerie Isolation Plafonds

LOT N°07 Menuiseries intérieures

LOT N°08 Plomberie-Chauffage-VMC

LOT N°09 Electricité

LOT N°10 Carrelage, Faïence

LOT N°11 Peinture

LOT N°12 Matériel de cuisine

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

VALIDE les marchés de travaux, concernant le projet de création d'une restauration scolaire à Andelot-Blancheville, de la manière suivante :

Le Président expose le rapport d'analyse des offres élaboré par la commission d'appel d'offres réunie le 13 avril 2021 à titre consultatif. Il a été proposé de réaliser les travaux et en conséquence de retenir les titulaires suivants :

LOT N°01 Terrassement VRD: SARL MARTEL pour une offre à 55 896,10€ HT

LOT N°02 Désamiantage Amiante Environnement pour une offre à 9 000,00€ HT

LOT N°03 Démolition- Gros œuvre enduits SARL CANGI Loriane pour une offre à 201 000,00€ HT

LOT N°04 Charpente Etanchéité Zinguerie : SARL H.D.H couvreurs associés pour une offre à 54 000,00 € HT

LOT N°05 Menuiseries extérieures Alu- Serrurerie: Miroiterie du Foulot pour une offre à 49 000, 00 € HT

LOT N°06 Plâtrerie Isolation Plafonds BAZIN Nlle pour une offre à 37 704,00€ HT

LOT N°07 Menuiseries intérieures VITREY Façades et Bois pour une offre à 15 681,03€ HT

LOT N°08 Plomberie-Chauffage-VMC : GROMAIRE Bernard et Fils pour une offre à 34 096,90€ H.T

LOT N°09 Electricité MARTINI pour une offre à 15 748,04€ HT

LOT N° 10 Carrelage Faïence : SARL JOFFROY pour une offre à 20 566,30€ HT

LOT N° 11- Peinture : COTTART pour une offre à 8562,00€ HT

LOT N°12 Matériel de cuisine SARL Jacques LALIN pour une offre à 11 900,00€ HT

Soit un total de 513 154,37€ H.T.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget annexe scolaire primitif 2021, en investissement chapitre 21.

AUTORISE le Président à déposer les demandes de subvention auprès des financeurs (Etat, Région, Département, GIP et autres).

PERMET au Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

7. Autorisation de signature de la convention d'adhésion au programme national Petites Villes de Demain Délibération 2021-53

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants qui rayonnent et exercent pour tout le territoire qui les entoure, des fonctions essentielles de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Le programme est déployé sur 6 ans : 2020-2026.

Dans le département de la Haute-Marne, 8 territoires sont lauréats de ce programme, en candidature seule ou groupée, représentant au total 20 communes Petites Villes de Demain. Notre intercommunalité contient 6 villes lauréates, Andelot-Blancheville, Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon, Breuvannes-en-Bassigny, Doulaincourt-Saucourt, Illoud et Saint-Blin, en candidature groupée.

M. le Président présente les 3 piliers du programme porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires au bénéfice des villes lauréates :

- un appui global en ingénierie, notamment par le biais du financement à 75 % d'un chef de projet Petites Villes de Demain ;
- des outils et expertises sectorielles, dans l'ensemble des champs nécessaires à la revitalisation des centralités, et notamment l'habitat, le commerce, l'économie locale et l'emploi, les mobilités douces, la transition écologique ;
- un accès à un réseau professionnel étendu, au travers de la création du « Club Petites Villes de Demain ».

Pour les communes lauréates du dispositif et leurs intercommunalités, les étapes à franchir sont les suivantes :

- signature d'une convention d'adhésion : premier acte d'engagement dans le programme, cette convention est co-signée par les exécutifs des communes lauréates et de l'intercommunalité, par le préfet, et le cas échéant par tout autre partenaire institutionnel et technique.

La signature de cette convention d'adhésion permet de solliciter le co-financement du chef de projet.

- recrutement du chef de projet : il assure le pilotage opérationnel du projet de revitalisation pour le compte de l'exécutif local. Le portage administratif et financier du chef de projet sera assuré par l'intercommunalité.
- la signature d'une convention cadre Petites Villes de Demain, dans les 18 mois suivant la signature de la convention d'adhésion. Celle-ci contient la stratégie de revitalisation et les actions et moyens à déployer pour la concrétiser.

Monsieur le Président donne lecture du projet de convention d'adhésion et invite le conseil à en délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

AFFIRME son engagement dans le programme Petites Villes de Demain, aux côtés des villes lauréates sur le territoire de la Communauté de Communes Meuse Rognon.

AUTORISE le Président à demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions.

DONNE son accord pour que le Président engage toutes les démarches y afférentes.

AUTORISE le président à signer la convention d'adhésion au programme.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Frédéric Fabre intervient sur les travaux de voirie et considère que sur les deux années précédentes peu d'investissements ont été réalisés.

Au sujet de la compétence scolaire, Monsieur Frédéric Fabre constate un retard dans les investissements d'entretien et que le plan de rénovation des groupes scolaires n'est pas clairement affiché.

Monsieur Nicolas Lacroix, précise qu'un budget de 500 000 € est injecté dans la voirie en 2021 et que pour l'exercice 2020, que la somme de 120 000 € a été investie pour la sécurité. Le Président ajoute que la commission doit se réunir pour travailler et présenter un nouveau règlement.

Concernant la compétence scolaire, qu'un plan pluriannuel de travaux est prévu en priorisant un calendrier d'actions en suivant les préconisations de l'audit effectué sur le territoire.

Le Président donne la priorité à l'enfance et les services apportés aux administrés tout en maintenant un budget responsable.

Monsieur Jean-François Gunther rappelle qu'un budget de 55 000 € est provisionné pour la mise en sécurité des écoles et la rénovation de neuf salles de classe par an.

Monsieur Nicolas Lacroix conclut que des choix sont à faire pour apporter des solutions aux administrés et pour améliorer le service de santé sur le territoire, tout en respectant un budget raisonnable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30

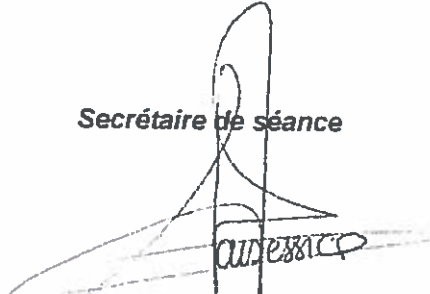
Le Président,

Nicolas LACROIX



The seal is circular with the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'MFUSE-ROGNON' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a bird, and a figure holding a staff.

Secrétaire de séance



The signature is written in black ink and is quite stylized, with a large loop at the top.

Jessica VARIS

